

9. Déchets contenant des nanomatériaux

1. Comme indiqué dans la note du Secrétariat sur les déchets contenant des nanomatériaux (UNEP/CHW.15/11), lors du segment en ligne de sa douzième réunion, le Groupe de travail à composition non limitée a convenu d'inviter les Parties et autres intéressés à soumettre au Secrétariat plus d'informations sur les activités visant à traiter les questions relatives aux déchets contenant des nanomatériaux, y compris des études de cas et les meilleures pratiques relatives à la gestion de ces déchets, d'ici le 30 novembre 2020.
2. Étant donné que la question relative aux déchets contenant des nanomatériaux sera examinée par la Conférence des Parties lors du segment en présentiel de sa quinzième réunion, les Parties et autres intéressés sont invités à soumettre les informations décrites au paragraphe 1 ci-dessus avant la date limite du **1er décembre 2021**. Les informations reçues avant cette date limite prolongée seront mises à la disposition de la Conférence des Parties pour son segment en présentiel dans le document UNEP/CHW.15/INF/52.
3. L'invitation à fournir des informations sur les déchets contenant des nanomatériaux est résumée ci-dessous :

Sujet	Code du document	Répondants	Date limite initiale	Date limite prolongée
Informations sur les activités visant à résoudre les problèmes liés aux déchets contenant des nanomatériaux, y compris des études de cas et les meilleures pratiques relatives à la gestion de ces déchets	UNEP/CHW.15/11	Parties Autres intéressés	30 novembre 2020	1 décembre 2021

Point de contact :

Mme. Melisa Lim (Courriel : melisa.lim@un.org, Tél : +41 (0) 22 917 81 47).